

A partir du 10 février

**DÉPÔT DES  
CANDIDATURES**

20  
élections  
municipales  
20

## Février 2020 - La lettre de l'État dans le Lot

### Le Lot accueille un nouveau préfet



Michel Prosic, nommé préfet du Lot lors du conseil des ministres du 15 janvier dernier, quittera ses fonctions de directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le 7 février. Il occupait ces fonctions depuis septembre 2016.

Il a également été sous-préfet de l'arrondissement de Thiers, dans le Puy-de-Dôme, directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, et secrétaire général de la préfecture du Cantal.

À l'occasion de sa prise de fonctions dans le département, il **déposera une gerbe au monument aux morts de Cahors, place Charles de Gaulle, le 10 février 2020, à 11 h**, en présence des autorités civiles et militaires.

Monsieur Jérôme Filippini, préfet du Lot, est, quant à lui, nommé préfet de l'Eure. Il prendra également ses fonctions le 10 février.



### Rapport d'études "Jeunes et ruralité du Lot en 2019"



Le **rapport d'études sur les Jeunes et la ruralité du Lot en 2019** a été publié. Cette étude menée par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations s'est intéressée à la jeunesse dans le Lot. En donnant la **parole aux jeunes et aux professionnels** qui les accompagnent, un **état des lieux statistique** a pu être dressé, ainsi qu'une **enquête qualitative** sur le terrain.

Cette étude a permis de réfléchir à deux questions :

- Quelles sont les causes du **départ des jeunes du territoire** vers d'autres départements ?
- Quelles sont les stratégies et actions à développer pour **maintenir ces jeunes dans le Lot** ?

Ce diagnostic permettra de mettre en cohérence les **actions à destination de la jeunesse** et d'en assurer une meilleure lisibilité.

Vous pouvez retrouver le rapport d'études sur les jeunes et la ruralité du Lot en 2019, ainsi qu'une synthèse de ce rapport sur le [site internet de l'État dans le Lot](#).

*Crédits photos : Gennadiy Poznyakov - Fotolia*

### Signature du schéma départemental des services aux familles et d'animation de la vie sociale



Vendredi 31 janvier, le **schéma départemental des services aux familles et d'animation de la vie sociale** a été signé en présence des acteurs sociaux du département du Lot.

Les institutions signataires : le préfet du Lot, la Caf, le conseil départemental, l'AMF, les services départementaux de l'Éducation nationale, la MSA, la CARSAT, pôle emploi, l'ARS, l'UDAF et la CPAM.

Six thèmes ont été identifiés, avec, pour chacun d'eux, des axes définis :

- la petite enfance
- l'enfance
- les jeunesses
- la parentalité
- l'accompagnement social global
- l'animation de la vie sociale

Vous pouvez retrouver le schéma départemental sur le [site internet des services de l'État](#).

## Semaine de l'industrie : Labellisez votre événement



Dans le cadre de la semaine de l'Industrie, du **30 mars au 5 avril 2020**, des événements sont organisés chaque année, pendant une semaine, au printemps, à destination des jeunes, des demandeurs d'emploi, ou du grand public, afin de contribuer à l'image de l'industrie et de ses métiers auprès de la population.

En 2020, la semaine de l'Industrie fête son **10e anniversaire sur le thème « Inventer un avenir durable »**. Ce thème permettra d'illustrer et de valoriser l'engagement des acteurs industriels et des partenaires de l'événement dans la **transition écologique et l'économie circulaire**. Il mettra également en avant les initiatives visant à renforcer la **mixité des métiers et la sensibilisation des jeunes filles aux carrières industrielles**.

Tous les acteurs de l'industrie sont invités à se mobiliser pour faire de cette édition une réussite. Pour cela, les entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation, collectivités territoriales, administrations et opérateurs publics peuvent labelliser leur événement, avant le **lundi 20 mars 2020**, sur le site [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr).

## 18 Lotois honorés dans les ordres nationaux en 2019



Le préfet a reçu les Lotois honorés dans les **ordres nationaux du Mérite et de la Légion d'honneur**, le 24 janvier, dans les salons de la préfecture. Cette cérémonie a permis également de féliciter les **neuf médaillés militaires en 2019**. Les photos de cette réception sont à retrouver sur le [site internet des services de l'État](#).

Crédits photos : Mme Landes/Lavergne

## 135 suspensions administratives du permis de conduire en Janvier 2020



Dans chaque département, le préfet peut décider de [suspendre le permis de conduire](#) d'un individu pour une durée qui n'excède pas un an soit pour des raisons médicales, soit après la constatation d'une infraction grave au Code de la route. Il s'agit d'une mesure administrative de sûreté, visant à écarter momentanément de la route un conducteur dont le comportement est considéré comme dangereux et éviter, ainsi, qu'il ne commette de nouvelles infractions. Tous les mois, dans la lettre de l'État, nous diffusons le nombre de permis de conduire suspendus par la préfecture du Lot.

Janvier 2020 :



Chiffres non consolidés

<b>SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b> <b>VIVRE, ENSEMBLE.</b>	<b>Janvier 2020</b>		
	<b>1</b> <b>accident</b> 4 en 2019	<b>1</b> <b>blessé</b> 4 en 2019	<b>0</b> <b>tué</b> 0 en 2019
Cumul de l'année 2020 : 1 accident, 1 blessé, 0 tué			

Suivez les services de l'État du Lot sur Internet :



Cette lettre a été réalisée par les chargés de communication des services de l'État du département du Lot.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner à cette lettre, envoyez un courriel à l'adresse suivante : [pref-communication@lot.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot.gouv.fr)

Pour toute remarque ou suggestion, vous pouvez adresser un courriel à la même adresse.

Tous droits de reproduction réservés